



# Concours d'idées

## Projets concurrents et primés





## ***Le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel prend forme***

Le présent document présente l'ensemble des projets rendus dans le cadre du concours d'idées en urbanisme lancé par la Ville de Lausanne en 2019 en vue du réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel. Début 2020, un rapport complet comprenant l'ensemble des critiques et recommandations du jury sera diffusé.

Parmi les trente-quatre rendus, sept projets ont été présélectionnés lors de la première session du jury (les 20-21 novembre 2019). Lors de la seconde session du jury (le 30 novembre 2019), le projet IN-BETWEEN de Silvia Gonzalez Porqueres et Andreu Pont Aineto (Espagne) a obtenu le premier prix. Il a convaincu le jury par sa cohérence et la stratégie urbaine qu'il offre. Deux autres projets, classés en deuxième et troisième position, ont particulièrement séduit le jury. Ensemble, ces trois propositions permettront à la Ville de Lausanne de dessiner la future image directrice pour ces deux espaces emblématiques du centre-ville.

L'organisation du jugement de concours a présenté plusieurs facteurs innovants : en plus d'être ouvert au public, il comptait parmi les membres du jury quatre habitant-e-s et usager-ère-s des deux places qui ont apporté une connaissance quotidienne du site et exprimé les différentes attentes de l'ensemble de la population. Au total, plus de 500 personnes, habitant-e-s et usager-ère-s du quartier, familles, jeunes et retraités ont assisté aux débats.

Les 34 projets présentés dans ce document composeront une exposition publique début 2020. Pour compléter les résultats du jugement, des débats publics seront organisés afin de poursuivre les échanges et dessiner l'image directrice des places de la Riponne et du Tunnel.

Plus d'infos : [www.lausanne.ch/riponne-tunnel](http://www.lausanne.ch/riponne-tunnel) et [www.riponne-tunnel.ch](http://www.riponne-tunnel.ch)



### Maître d'ouvrage

**Ville de Lausanne**  
Service de l'urbanisme  
Rue du Port-Franc 18  
1002 Lausanne  
[www.lausanne.ch/urbanisme](http://www.lausanne.ch/urbanisme)

### Assistant au maître d'ouvrage

**Fischer Montavon+Associés**  
**Architectes urbanistes SA**  
Ruelle Vautier 10  
1401 Yverdon-les-Bains  
[riponnetunnel@fm-a.ch](mailto:riponnetunnel@fm-a.ch)



**1er prix**

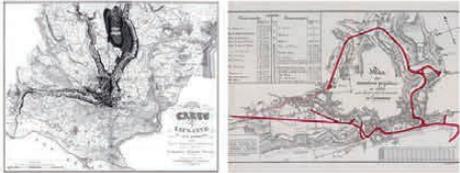
**IN-BETWEEN | projet n° 1**

Silvia Gonzalez Porqueres et Andreu Pont Aineto, Reus (E)



**A DIAGNOSTIC URBAIN**  
contexte historique, Lausanne une complexité d'étapes et couches

Pour faire face à une complexité urbaine comme c'est le cas du concours, il est nécessaire de comprendre ses racines et origines. Lausanne est un paradigme de la ville comme résultat de l'addition de couches et d'interventions sur elle.



**LEMPREINTE DE LA LOUVE ET DU FLON.**  
L'histoire de Lausanne est marquée par l'empreinte de deux fleuves, le Flon et la Louve. Cela crée une ville avec une topographie très caractéristique qui détermine une forme à la construction urbaine de la ville. Par conséquent, Lausanne devient le paradigme de la ville qui lutte pour imposer la logique de ville moderne face à ses conditions préindustrielles.

**PLAN PICARD.**

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle la ville prend conscience de l'importance d'améliorer ses voies de circulation ainsi que la relation avec les villages avoisinants. Pour répondre à cela, l'ingénieur Arthur Picard élabore un plan qui propose de créer une couche autour de la ville, tunnel qui sera relié avec des ponts de circulation pour pouvoir y accéder facilement.

**LA COEXISTENCE DES COUCHES.**  
**L'ÉCHELLE DE LA RÉPONSE: LA VILLE**

La mise en relation de la ville avec le territoire est un point important qui se voit en effet sur toute la ville. L'actuel et certains éléments de cette empreinte qui furent réalisés ne parviennent pas à répondre aux besoins de la ville, comme à La Cluse ou au quartier de Vallée. Pour résoudre cela il faut résoudre le problème de la

bonne gestion et réajuster toute l'empreinte. La bonne réponse avec le Concours Picard est indispensable pour viser à intégrer au mieux l'empreinte publique de la ville, ce qui a été démontré à plusieurs endroits comme à la place de l'Europe ou au Port Bénédict. Un véritable pont à la verticalité est appelé pour continuer à résoudre les différents besoins et réaliser certaines parties de Lausanne comme celle qui fait l'objet de ce concours.

**LE CONCEPT. RELIER LES COUCHES.**

De cette façon, l'objectif principal de cette intervention est celle de réajuster les différents aspects de la ville qui sont en lien. Il s'agit de créer un nouveau point d'attraction au nord du centre-ville, capable d'offrir l'habitat public de la ville ainsi que d'y apporter des espaces d'urbanisme public et ceux des endroits agricoles pour se promener ou s'y détendre.



**B OUTILS**  
pour relier les couches

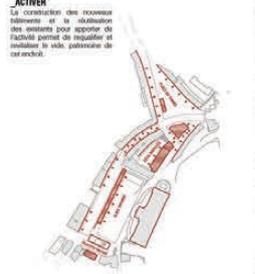
**CONNECTER**



**ACTIVER**



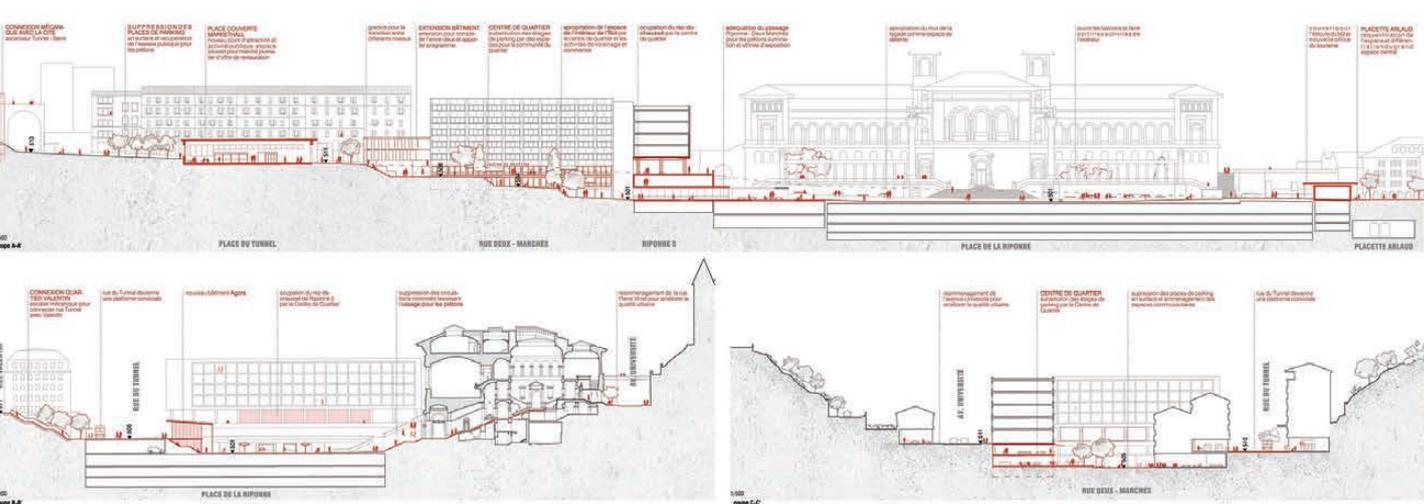
**DOMESTIQUER**



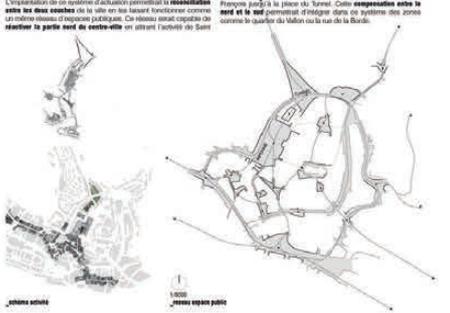
**C ATMOSPHERE**



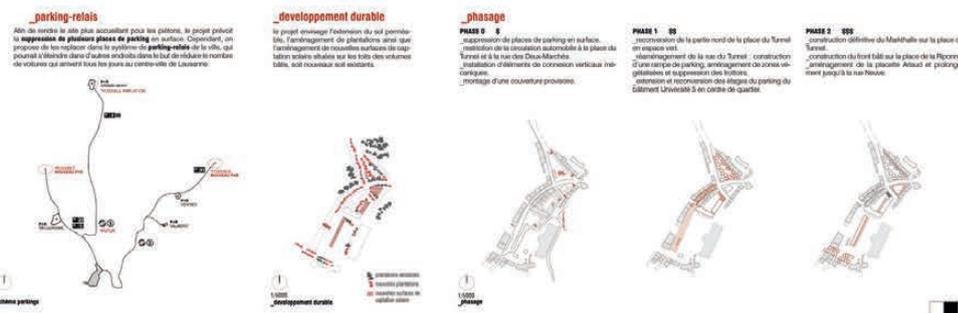
**D LIAISON ET TRANSITION**



**E IMPACT URBAIN**



**F STRATÉGIE D'IMPLANTATION**





# 2ème prix

**SOUS LE SIGNE DE LA LOUVE | projet n° 4**  
Maura Caturano Architetto e Paesaggista, Naples (I)



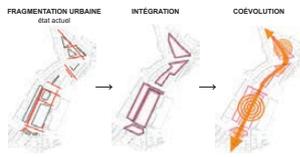
# CONCOURS D'IDEES RIPONNE-TUNNEL

Dans les futures transformations urbaines de la ville de Lausanne, un rôle fondamental à la configuration du quartier Riponne-Tunnel. Un quartier à forte identité historique et forte d'attachement au centre-ville. Le quartier est divisé en segments distincts: Place de la Riponne, Place du Tunnel et l'espace entre-deux, Rue des Deux-Marchés et la Rue du Tunnel.

Ces espaces urbains, tout en conservant des caractéristiques et identités distinctes, constitueront des centralités qui se succèdent dans le quartier. Les différentes zones sont ensuite connectées par un passage central qui crée une unité au niveau du quartier et permet à chaque espace d'évoluer tout en restant connecté aux autres dans le cadre d'une conception urbaine globale.

La stratégie d'intervention conduit à établir une identité fonctionnelle et spatiale pour chaque zone et permettre l'intégration des espaces avec caractéristiques et identités distinctes, constituant des centralités qui se succèdent dans le quartier. Les différentes zones sont ensuite connectées par un passage central qui crée une unité au niveau du quartier et permet à chaque espace d'évoluer tout en restant connecté aux autres dans le cadre d'une conception urbaine globale.

L'aménagement du quartier Riponne-Tunnel vise à améliorer la qualité de vie des habitants en ranimant les espaces publics, à encourager le dynamisme économique du quartier, à développer la mixité des activités et à renforcer les continuités urbaines et les créations douces.



### L'ensemble de problèmes urbains

**PLACE DU TUNNEL**  
- Inondation de la circulation automobile  
- Pas d'espace public  
- Pas d'espaces verts  
- Position de nuisances sonores  
- Limitation des commerces

**BARRIERE URBAINE**  
- Place sans intégration  
- nuisances sonores

**BARRIERE URBAINE**  
- différences de niveau, inondation  
- Limitation de la circulation automobile

**PLACE DE LA RIPONNE**  
- PERTE D'ORIENTATION  
- absence d'identité  
- Pas de structure "tasse"  
- Manque de barrières urbaines, architecturales et végétales

**INVASION DE L'ESPACE URBAIN**  
- Kiosques, arrières-pensées, tabaceries, ...  
- Pas d'axes, absence de repères visuels

### CONTRASTÉ

Les espaces urbains, actuellement séparés, sont reconstruits par une promenade unique qui, accompagnée par des différents matériaux et couleurs de revêtements de sol, et partant du bord nord du quartier, relie les places et mène au centre-ville.

### IDENTITÉ

Place de la Riponne devient un lieu central pour le vie de la communauté du quartier, un espace convivial où se réunissent les commerçants ou on peut s'amuser et se relaxer, mais aussi un lieu avec un grand espace ouvert au marché, à la place, multifonctionnelle et de loisir.

Place de Tunnel confirme sa vocation de place du quartier avec une promenade ensoleillée, des espaces verts et des espaces de jeux.

### MISE EN VALEUR

Mise en valeur de l'architecture du Palais de Rumine et Palais Arlaud, en réajustant l'alignement des entrées de sol restitués et un mobilier urbain simple et valoriser la lecture des façades des bâtiments sur la place du Tunnel, en assurant la lisibilité et la mise en valeur des axes de vue et perspectives structurant le paysage urbain.

### USAGES ET VITALITÉ

Création d'un nouveau quartier avec une forte identité architecturale, historique, éducative, commerciale et accessible à tous.

### CONCEPT

**PLACE DU TUNNEL**  
- Espace vert pour les riverains et à protection du trafic  
- Place de jeux  
- Équipements: commerces, bar et promenade  
- Mise en valeur des façades

**RUE DU TUNNEL**  
- Bien rendre l'importance historique à préserver

**PLACE DE LA RIPONNE**  
- Création de la place  
- 1) place de Riponne n.0  
- 2) place de Riponne n.1  
- 3) place de Riponne n.2  
- 4) place de Riponne n.3  
- 5) place de Riponne n.4

**RUE DE DEUX-MARCHÉ**  
- Rue piétonne avec bar  
- Nouvelle couverture de sols pour faciliter le parking avec des jardins partagés  
- Création d'une liaison piétonne avec escalier et rampes avec pente de 6%  
- Mise en valeur des façades.

**PALACE RUMINE**  
- Expansion de jardins historiques et la Place et préservation des limites  
- Réaménagement de terrasse  
- Revêtement de sol en dalles

**PALACE ARLAUD**  
- Création d'une place pour le palais Arlaud  
- Création d'un espace public entre la ville et des entrées



Vue de la Place du Tunnel



### LES INTERVENTIONS ARCHITECTURALES

**NOUVEAU BÂTIMENT**  
Construction d'un bâtiment d'un étage avec magasins, boutiques et services publics au niveau de la Place de Riponne. L'extension du parking Riponne, les toitures publiques et les rampes d'accès au parking ont été déplacées dans la partie supérieure, sur la Rue du Tunnel. Dans la nouvelle configuration du parking Riponne, les emplacements et les rampes existantes ont été respectés pour la création de nouvelles rampes. Le nouveau bâtiment comprend un étage escalier et un ascenseur reliant directement la place et les commerces à la Rue de Tunnel.

**PASSAGE COUVERT RIPONNE 10**  
Diminution de l'espace central au passage couvert du bâtiment Riponne 10 pour permettre le passage piétonnier dans un espace vaste et pédestre, avec création d'une galerie commerciale ouverte reliant la place de la Riponne à la rue des Deux-Marchés.

**NOUVELLES TOITURES**  
Construction d'un toit pour les nouvelles rampes d'accès au parking au Univers 5 (rampes 18%), cet espace est utilisé dans la partie supérieure pour l'implantation de jardins partagés, la galerie commerciale est destinée à offrir une nouvelle visibilité pour la ventilation du parking et pour augmenter la végétation sur la Rue des Deux-Marchés qui devient complètement piétonne et avec une pente de 6%.

Plan masse et rez-de-chaussée 1:1000



Vue de la Place de la Riponne



### SCHEMA DE LA MOBILITE

### SCHEMA DE LA MOBILITE PIETONNE

### SCHEMA DE LA VEGETATION

### LA VITALITE URBAINE: marchés, fêtes et manifestations

**Châtaigniers d'été - 1200 m²**

**Tunnel d'été de Vert**  
(été - août - 1200m²)

**Food Trucks**  
Rue de la Riponne 430m²  
Rue des Deux-Marchés 260 m²

**Nouvel An Kurde**  
(anniversaire du 18 mars) - 4000m²

**Festival BD-FIL**  
(événements autour du week-end du 1200m²)

**Marché hebdomadaire**  
(Doux les mercredis et samedis)  
**Marché Solidaire des 4 saisons**  
(Doux les mardis et jeudis)  
**Marché Caribach**  
(promesses dimanche de midi)  
**Marchés de Noël et Sapin de Noël**  
(dimanche)

### LES ELEMENTS STRUCTURANT L'ESPACE URBAIN

#### LES REVETEMENTS DE SOL

Pour la place

Pour les adultes

#### ESCALIER ET RAMPES

pour 6%

Mobilier pour tous

#### LE MOBILIER URBAIN LES BANCS

Grands éléments en béton pour les places

Arbres isolés

petite zone abritée (contre les froids de chaudières urbaines)

Plantes et fleurs sauvages et vivaces pour encourager la biodiversité en ville et favoriser la pollinisation

#### LES ESPACES VERT

Arbres isolés

petite zone abritée (contre les froids de chaudières urbaines)

espaces végétalisés

gazon, prairie

jardin potager



Vue de vol d'oiseau du quartier Riponne-Tunnel



## **3ème prix**

**...et en dessous coule une rivière! | projet n° 32**

Linkfabric Sàrl, Martigny, Nathalie Luyet

Bureaux associés : Projet-Co, Büro für Mobilität,  
SBing SA, Wagon Landscaping

Collaborateurs : Vladimir Jaccard, Ivan Lopes, Cindy Freudenthaler, Sten Rettby,  
Mathieu Gonthier, Florine Mercier, Margaux Girerd et Gilles Garreau

*... et en-dessous coule une rivière !*



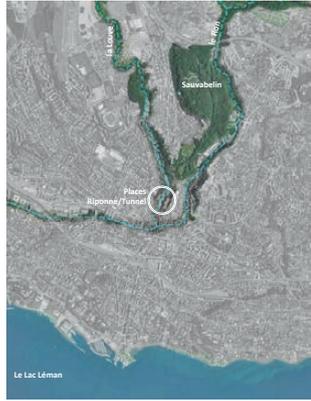
- ① PLACE DU TUNNEL
- ② LE MAIL - LA FORÊT URBAINE DU TUNNEL
- ③ LA "FABRIQUE" DU TUNNEL
- ④ LES TERRASSES DU TUNNEL
- ⑤ LES VERGERS DES DEUX MARCHES
- ⑥ LES JARDINS PRODUCTIFS DES DEUX MARCHES
- ⑦ LE PONT DE LA RIPONNE
- ⑧ LA PRAIRIE HUMIDE DE LA RIPONNE
- ⑨ LES GRANDES MARCHES DE LA RIPONNE
- ⑩ LA VALLEE URBAINE
- ⑪ LES JETS DE LA RIPONNE
- ⑫ LE QUAI DE LA RIPONNE
- ⑬ LE ROOF-TOP RIPONNE
- ⑭ LES MARCHES DEROBÉES
- ⑮ LE COUVERT
- ⑯ LE PALAIS RUMINE
- ⑰ LES JARDINS DU PALAIS
- ⑱ LE JARDIN DE LA FAILLE
- ⑲ LES PASSERELLES DE LA FAILLE
- ⑳ PARKING VOITURE
- ㉑ PARKING 2 ROUES
- ㉒ ACCES PARKING SOUS-TERRAIN
- ㉓ METRO
- ㉔ BUS

A B ... LOCALISATION DES COUPES

# CONCOURS D'IDEES RIPONNE-TUNNEL

... et en-dessous coule une rivière !

## 1. GRAND PAYSAGE



Formé depuis des millénaires, le grand paysage est présent, sous-jacent, même si sa lecture, gommée par les constructions, n'est pas toujours évidente. Les données géographiques influencent le comportement humain. Nous en faisons un cadre et nous adaptons à son rythme, nous orientons. S'inscrire dans la cohérence avec ces éléments permet d'implanter un projet dont la perception est immédiate, subtile, intuitive, en accord avec l'environnement naturel dans lequel il va se construire.

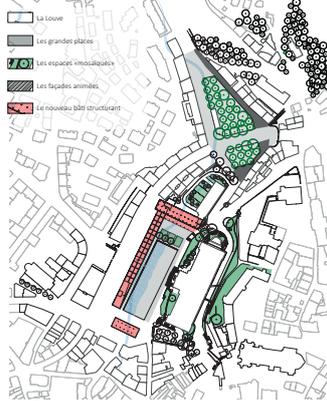
**La Louve** a façonné la vallée dans laquelle les places du Tunnel et de la Riponne se sont construites au fil du temps. Sans son lit descendant, elle a creusé la vallée, mesuré des niveaux de référence que le projet reprend. En son sein, l'espérance à la course soluble a favorisé l'implantation de bâtiment et développé l'aspect des activités. En son sein, par définition plus protégée, la forêt de Sauvabelin est devenue, jusqu'au cœur de la Cité, avec sa végétation caractéristique formée de feuillus et de prairies sèches encore aujourd'hui sur les flancs de la Cité, au-dessus de la Rue Pierre-Vivet, la partie plus abrupte en urbanisme, est travaillée par des murs et des chemins typiques, plus douce en relief, elle permet l'implantation de constructions accueillant les habitations, les activités et des cheminements moins pentus.

S'attachant à révéler cette logique paysagère, le projet propose :

- En amont une place du Tunnel repensée plus ornémentale en un bois de feuillus, travaillé en mail régulier et qui vient redéfinir le profil de Sauvabelin pour offrir une couverture végétale sous laquelle les usages peuvent prendre place. Les flancs de la colline de la Cité et les ruelles arborées sont travaillés dans la même palette végétale.

- En aval une place de la Riponne qui met en scène l'ouverture sur la vallée en travaillant son fond avec un jardin herbacé de zones humides qui magnifie la partie en creux de la place et permet d'écouter l'eau qui coule sous la place, par une série de jets encastrés. En été, la place devient un vaste espace de jeux d'eau ludiques.

## 2. MOSAÏQUE DE LIEUX



Les places de la Riponne et du Tunnel, tables de lecture minimale de façade à façade, en glaces offrent une grande modularité et démultiplie les possibilités d'usages. Elles s'affirment chacune par leur caractère singulier.

**LA PLACE DU TUNNEL**, symbole de la campagne à proximité de la capitale lausannoise (départ du Tram vers Moutier), marquée au terrain, le projet offre une place dédiée aux piétons et à la vie de quartier, aux usages du quotidien. On y trouve des façades animées de bars, restaurants, boutique qui en font une place généreuse et animée. Les plantations, de grande taille, sont renforcées par la plantation de nouveaux arbres afin d'offrir une canopée d'un bois au cœur de la ville.

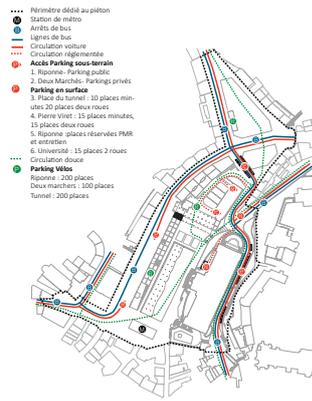
Dans le prolongement de la Louve, **LA PLACE DE LA RIPONNE** est la place du pouvoir, encadrée par des bâtiments prestigieux, lieu de rencontre de la population lors de nombreuses manifestations populaires. Le projet propose de redimensionner cet espace, dont la fonction de rassemblement est reconnue comme essentielle. Le lit descendant, au niveau de la rue (rond 20 mètres) crée trois grandes places : **le quai, le pont, le couvert**. À l'échelle du piéton, de grandes et longues marches offrent en « 1 » un effet de grande monumentalité, grands balcons face aux fontaines et au Palais de Rumine, tout en conservant l'effet de cette pente actuelle.

Le long de la rue du Tunnel, le projet propose un nouveau front bâti **le quai**. Dans la dimension urbaine, ce qui compte est de réajuster la place dans des dimensions plus proches à son appropriation par les usages citoyens. Dans la dimension architecturale, ce nouveau bâtiment, perché de pilotis, qui fait entrer la rue du Tunnel et la place en continuité, offre des surfaces de pilotis qui accueillent de nouveaux programmes en relation avec la Rue du Tunnel et la Place de la Riponne.

Le bâtiment administratif Riponne est, par son implantation sur le terrain, en creux le lit de la rivière, agit comme un barrage. Le projet propose de transformer ce barrage en pont en adossant le bâtiment (sur un balcon pour retrouver un flâneur qui court) des perspectives sur la Rue des Deux-Marchés à l'échelle du piéton. Les surfaces anti-parcours sont compensées dans le nouveau front bâti qui forme le quai.

Enfin, les façades historiques de l'Hotel Arlaud offrent à la place en fond de perspective. Un couvert de grandes dimensions abrite les centres culturels du parking et du cinéma, permettant ainsi de faire la place des activités culturelles qui accueillent les habitants et leur trouve sa place dans le quai bâti.

## 3. MOBILITÉS



La mosaïque des usages permis sur le site offre des ambiances riches et variées à échelle humaine. Le caractère historique rencontré à travers ces espaces est prolongé dans chacune de nos interventions de manière à accentuer l'identité reconnue que ce soit à travers les interventions paysagères, par le biais des interventions ponctuelles de la Place du Tunnel, grâce aux couverts architecturaux, sortes d'arbres ou encore le quai construit sur la pente du parking. Ces espaces offrent des ambiances variées et agréables, au premier chef par leur effet d'équilibre urbain. Les plans proposés au-delà des habitations de la Rue des Deux-Marchés, les jardins du Palais qui viennent assouvir de manière élégante les aspirations du Palais-quelques pas délaissés, le jardin de la Falte de Rue Pierre-Vivet, le jardin d'eau de la Riponne.

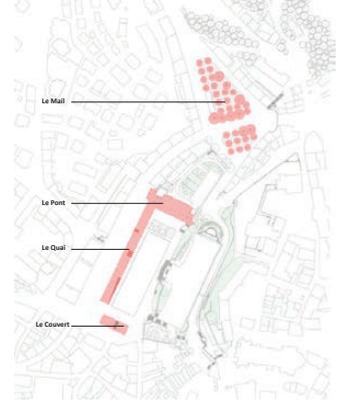
Le projet propose des aménagements qui favorisent au maximum la place du piéton et du cycliste sur les places et les rues adjacentes, tout en répondant aux préconisations programmatiques. Un val et même revêtement, le pavé, est proposé pour les places et la majorité des voies qui les traversent. Un travail fin de bordure et de délimitation des voies est offert afin de faire sentir aux automobilistes que le piéton sur un espace où il ne se sent pas prioritaire. Des matériaux de types pierre claire, allimentent les bordures entre espaces piétons et espaces piétons.

Les demandes programmatiques du cahier des charges en termes de stationnement pour voitures et deux roues (motocycles et vélos) sont respectées et le projet propose de les intégrer aux espaces places et jardins. Le « jardin de la Falte » (Rue Pierre-Vivet) accueille ainsi des places vélo, sous forme d'encoches et de trous piétons, sans espace de stationnement, se retrouve de l'autre côté de la voie, à longer le Palais de Rumine.

Une meilleure perméabilité piétons entre les différents espaces est recherchée, notamment à travers des couverts qui prennent place dans le bâtiment Quai et la station du Pont. Les liens entre les deux places sont aussi améliorés qualitativement par la mise en valeur de la rue des Deux-Marchés.

Les lieux de transports publics sont regroupés au maximum au gué afin d'offrir des terminations simples et rapides pour les usagers. Le stationnement pour vélos est situé proche de ces arrêt et présente une dimension multimodale.

## 4. BÂTI



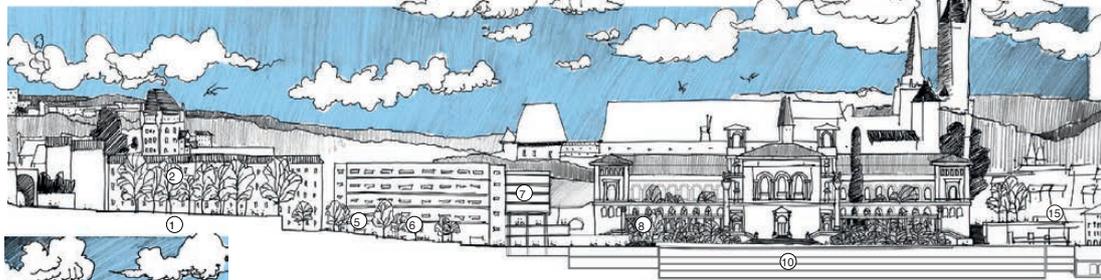
Les modes, les usages, la nature elle-même est dans une perpétuelle évolution. En réponse à cette évidence, le projet propose des structures évolutives. Accompagner l'évolution et le structurer sans le contraindre. Le bâti prend une forme bien précise, celle de la modularité, celle de l'imperméabilité, celle de l'adaptabilité.

**Le quai** construit, relié d'ouvert/fermé/ouvert/fermé, est une infrastructure dans laquelle les espaces d'habitat se prêtent au usage et au flux. Ces espaces peuvent aussi accueillir des zones de co-working, un café restaurant, un espace de lecture, une galerie ou un local de shoot. Dans un souci de transparence universelle, cette structure est celle de tous et répond aux différents souhaits exprimés dans la démarche participative.

L'intention est de formaliser les flux autour des deux places, au gré de l'eau, en offrant une balade urbaine et naturelle. Pont, quai, jetée, le sujet de l'eau est traité pour amener une base de réflexion locale et naturelle devant une adaptation contemporaine d'un site urbain tout en prenant en compte ses singularités. Le projet donne la parole à la population. L'aménagement des espaces d'activités pour être favorables à l'habitat, voire même réajustement donner naissance à une association en charge de la gestion de la Riponne-Tunnel.

La transformation du barrage Riponne 10m permet de réajuster les vannes à l'effet de la Rue des Deux-Marchés, trait d'union entre les deux places dans le lit de la rivière, pour redonner de la fluidité. Un travail sur le pont par son fondement et le prolongement du balcon offre la Rue des Deux-Marchés, le transforme en espace de vie tout en maintenant le muret de la rue (50m x 25m) comme un repère dans l'espace. Le programme d'espace de vie en hauteur et de bar, actuellement au niveau de la Place, peut ainsi prendre place sur le balcon terrasse afin d'offrir les lieux et l'effet d'autres éléments du même type programmés à venir prendre place sur cet étage du pont devenu public.

Le long de la Rue du Tunnel l'infrastructure bâtie du quai accueille les programmes « perdus » par l'évolution du pont et la délimitation des dénivelés. Un quai permet de regrouper les équipements liés à l'histoire multimodale (couvert sur la Rue du Tunnel, vente de billets, stationnement vélos, etc.) et d'offrir des espaces de vie et d'usage en lien avec la Place de la Riponne (boulevard, guinguette, petite restauration, pop-up store, etc.). La toiture de la structure bâtie du quai est à la même cote que la terrasse haute du pont et offre un grand balcon en L, en bordure sur l'axe de la Riponne.



COUPE AB LA VALLEE URBAINE - DE LA PLACE DU TUNNEL A LA PLACE DE LA RIPONNE



COUPE EF LE VERGER DES DEUX MARCHÉS



COUPE GH LE MAIL ARBORÉ DE LA PLACE DU TUNNEL



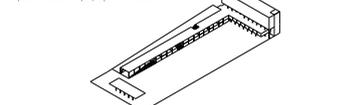
COUPE CD LE QUAI, LA PLACE, LE PALAIS, LE JARDIN DE LA FALLE



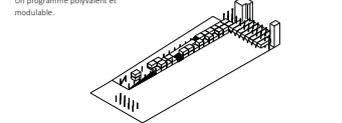
LA PLACE DU TUNNEL - LE GRAND MAIL PLANTE

LA PLACE RIPONNE VUE DEPUIS LE COUVERT - LA VALLEE URBAINE

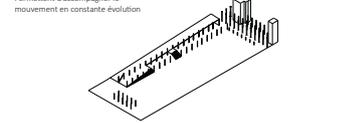
508.25 - la rive  
Niveau de référence de la place. Repère spatial unissant le quai, le pont et le couvert.



Sous les couverts :  
Un programme polyvalent et modulable.



Structures:  
Permettent d'accompagner le mouvement en constante évolution.



AMBIANCES VÉGÉTALES



Jardin de la falte



Verger des deux tunnels



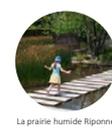
Un jardin du Palais



Le mail du Tunnel



Les assises Riponne Tunnel



La prairie humide Riponne

AMBIANCES DES PLACES ET DU BÂTI



La vallée urbaine



Les pavés Riponne Tunnel



Les jets de la Riponne



Le Couvert de la Riponne



Sous le couvert



Le Quai de la Riponne



Ville de Lausanne

RIPONNE TUNNEL



# 4ème prix

**DEMAIN NE MEURT JAMAIS | projet n° 30**

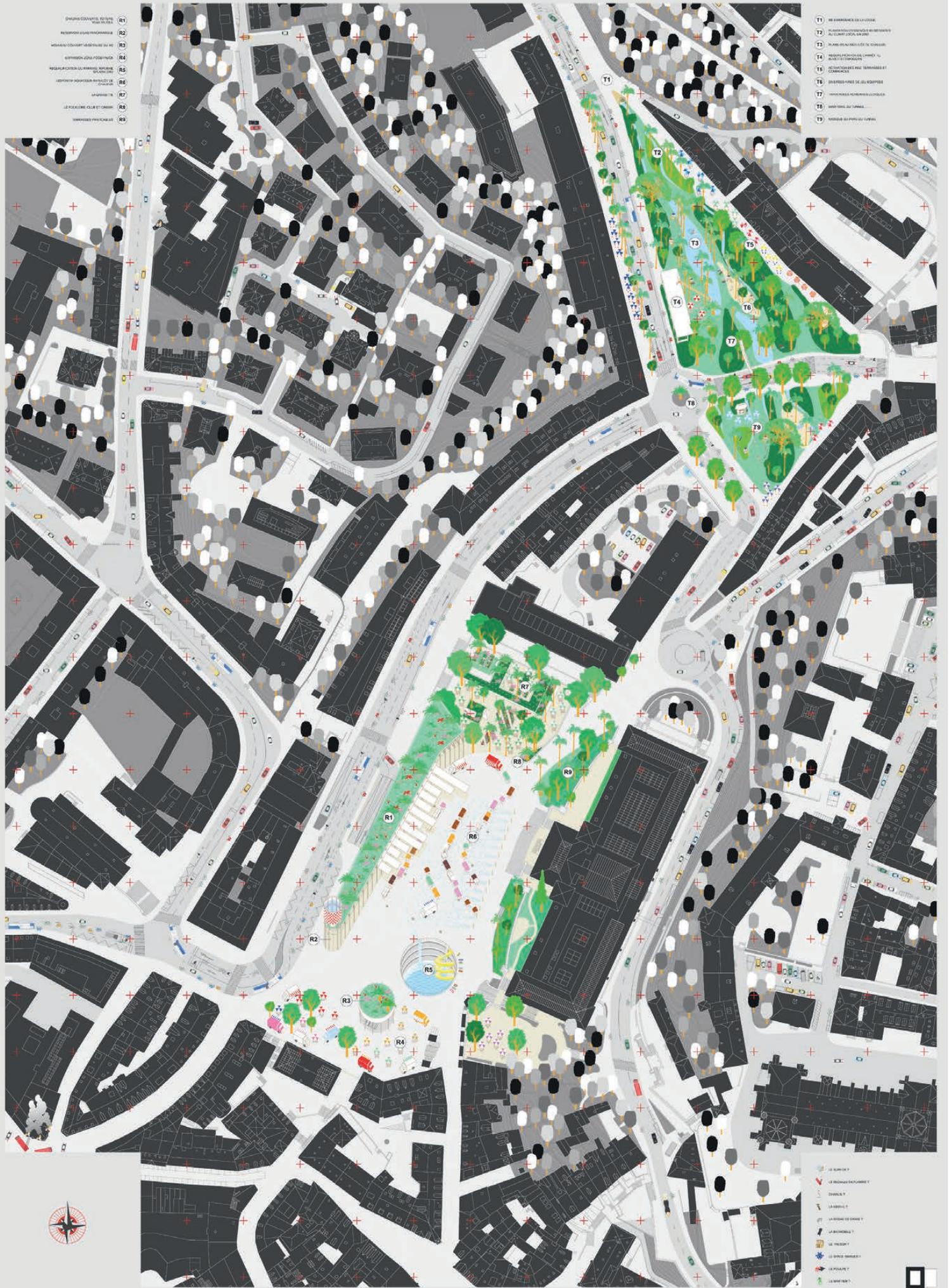
Nicolas De Courten architectes Sàrl, Lausanne

Bureaux associés : INTERVAL PAYSAGE

Collaborateurs : Nicolas de Courten, Joanne Nussbaum et Agathe Caviale

Consultants : Marc Frochaux et Benoit Nguyen

# CONCOURS D'IDEES RIPONNE-TUNNEL DEMAIN NE MEURT JAMAIS



# CONCOURS D'IDEES RIPONNE-TUNNEL DEMAIN NE MEURT JAMAIS

## A. ENTREE EN MATIERE

Considérant la réponse actuelle insuffisante pour limiter le réchauffement climatique à +2°C par rapport au niveau préindustriel, il paraît chaque jour un peu plus probable que cet objectif ne pourra pas être atteint. Sans changement de position radical, l'augmentation de la température devrait poursuivre son chemin pour atteindre plus de 6-7°C à l'échelle mondiale d'ici à la fin du siècle. Les climatologues redoutent un réchauffement deux fois plus important en Suisse.

Cela dit, même en considérant le scénario idéal selon lequel les émissions de gaz à effet de serre se stabiliseront d'ici à 2050, les scientifiques prévoient pour nos villes suisses un climat similaire à celui de villes situées 1000km plus au sud\*, ce qui correspond au climat actuel des villes de Tunis et Alger.

Parallèlement aux efforts pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, il est urgent de prendre des mesures pour limiter les conséquences du réchauffement et préparer nos villes à ce bouleversement. Les climatologues sont formels, les épisodes de canicules vont se multiplier et se rallonger, les phénomènes extrêmes se décupler.

Aucun projet n'échappe à cette réalité.

## B. UNE CONSTELLATION D'ESPACES PUBLICS

Les places du Tunnel et de la Riponne font partie d'une constellation multipolaire d'espaces publics variés reliés les uns aux autres par un réseau de rues et ruelles (voir dessin 4).

géographique et son indétermination programmatique, son point fort : le vide.

Bien que détaché du niveau de la place par son socle, le Palais de Rumine confère solidement la place à l'est. Ses terrasses latérales accueillent des jardins suspendus qui permettent un rapport paysager avec le sol de la place. Fort d'une architecture rhétorique, le Palais au langage burlesque transporte celui qui y prête attention vers un lointain imaginaire, entre ville et campagne d'une néo-rennaissance italienne.

Le nord de la place est tenu par le bâtiment moderne Riponne 10 qui offre une façade tramée posée sur deux niveaux de socles-plateforme. Le pied de façade est activé par différentes activités telles que la terrasse éphémère/Halle-jeux de la Grenette, le bar Pavillon et le club le Follior. Ce microcentre fonctionne actuellement très bien tout au long de la journée.

Le front ouest n'est pas tenu. La place souffre d'une absence de front qualitatif côté parking et les liens entre la rue du Tunnel et la Riponne sont inexistantes ou difficilement perceptibles. Le spectacle du va-et-vient automobile confère à la place un caractère de service et relègue le piéton au second plan. C'est le problème principal de la Place de la Riponne. Mal définie spatialement et programmatically, elle peine à affirmer une centralité et devient un lieu de passage.

Le projet propose de préserver ce vide tout en redéfinissant son périmètre.

## D. LE JEU DE LA TOPOGRAPHIE

Qualité indéniable du centre-ville, la topographie lausannoise peut générer des situations difficiles si le bâti n'y répond pas. La Place de la Riponne n'échappe pas à cette règle. Si les flancs est et nord y répondent par des terrasses, des gradins et des escaliers, le front ouest se démarque par une rupture de niveau. Formant une demi-avenue ouverte



La redéfinition de ces deux places du centre-ville implique une analyse globale des entités de cette constellation afin de les comprendre dans leur complémentarité. L'amélioration de la constellation passe par une diversification de son offre à l'échelle de la ville et du quartier.

Les spécificités existantes des deux lieux nous permettent d'orienter les réponses et de proposer une stratégie d'amplification et d'ajustement de la constellation existante.

Au-delà de leur proximité géographique, leurs différentes liaisons semblent déjà fonctionner. Une mise en relation supplémentaire de ces deux places n'a, du point de vue du dessin, pas plus d'intérêt que l'amélioration générale de connexions reliant tous les espaces publics. La redéfinition des deux places demeure



vers le sud, la place semi-enterrée est déconnectée de la rue menant à la Place du Tunnel.

Pour y répondre, un escalier-gradin géant réconcilie le niveau de la place avec celui de la rue. Un système de gradin-palier-rampes relie longitudinalement les deux niveaux et accorde la perméabilité et l'accessibilité de la place. Ce gradin vient combler l'airné existante et renforcer la centralité de la place au centre de l'airné (voir dessin 3).

## E. LE GRADIN ET LE COUVERT

L'intervention sur la Place de la Riponne est concentrée sur son flanc ouest. Le projet assemble gradin et couvert pour renforcer l'airné (voir dessin 1 et 9).

La forme urbaine du couvert répond à une vision de la ville et de sa morphologie. Le pavillon peut être décomposé en 3 volumes combinés. Une Tour, un Corps et une Pyramide (voir dessin 11).

La Tour est positionnée au sud-ouest de la Place de la Riponne. C'est à cet endroit que convergent les deux inclinaisons : celle de la rue de la Riponne et celle de la place. La Tour d'angle marque l'entrée sud-ouest de la place et amorce l'ouverture sur celle-ci tout en clarifiant le point de rupture topographique.

Le Corps est composé d'une trame régulière. Son rythme et ses proportions permettent de dessiner un front bâti qui fait face aux dimensions monumentales du Palais de Rumine. Son ossature élançée et sa mesure cadrent la Place et lui offrent une limite claire.

La fin du corps côté nord se termine par une Pyramide. La toiture qui se soulève amorce un mouvement qui évoque celui de la topographie de l'Avenue de l'Université. La face nord du volume cadre la Place de la Grenette et renforce sa géométrie concave et sa centralité (voir dessin 2).

La toiture du couvert accueille une toiture végétalisée inaccessible à l'homme. Cette surface permet de récupérer l'eau de pluie et d'offrir une zone de biodiversité pour les insectes, oiseaux, plantes et arbustes. Ainsi végétalisée, le couvert permet de lutter à son échelle contre l'ICU (îlot de chaleur urbain). La Tour héberge un château d'eau alimenté par la Louve grâce à une conduite reliée à l'Oasis du Tunnel. Le réservoir approvisionne un réseau de brumisateurs. La Pyramide loge deux éoliennes qui transforment l'énergie cinétique du vent en électricité. Orientés sud-est, une série de panneaux photovoltaïques transforme l'énergie solaire. Les côtés de la structure accueillent des protections solaires sur rouleaux permettant de tirer des toiles d'ombrage sur la Place de la Riponne pour lutter contre le rayonnement excessif durant les journées estivales. La structure devient un acteur actif et symbolique dans la production et la valorisation du potentiel énergétique en milieu urbain (voir dessin 1 et 9).

Le gradin est composé de différents modules d'escaliers-gradins-rampes en bois. La trame de son ossature est alignée sur celle du parking souterrain. Sous les murs

existants sont partiellement démolis (le long de la rue). Le reste de la toiture du parking ne subit aucune modification à l'exception des deux nouvelles rampes nécessaires à libérer la place de toute mobilité motorisée. La structure en bois est posée contre la « façade » du parking. Les escaliers-gradins font la liaison entre la pente de la rue de la Riponne et le niveau de la place. Le système alterne escaliers, gradins et rampes garantissant une perméabilité de circulation également aux personnes à mobilité réduite. Le milieu de la structure offre des terrasses en face du Palais de Rumine. Sous ces terrasses, 12 boxes déplaçables accueillent différents modules (voir dessin 3).

## F. TUNNEL PARADISE

Un citoyen sur deux est citadin, la crise climatique est réelle en 2060 il fera vraiment chaud!

Tunnel paradise transforme la place en une réelle oasis urbaine. Sa forme fait écho à la louve qui a façonné le lieu, elle-même remise à ciel ouvert. Ses méandres sillonnent le parc offert des parcours à l'ombre des terrasses. Les îles sont généreusement plantées, la ville devient un véritable écosystème. Les platanes existants sont maintenus et intégrés au système d'îles leur permettant de pousser dans de bonnes conditions. Tunnel paradise offre une programmation diversifiée qui ponctue le parc: on retrouve des jeux, un skatepark, un grand bassin... L'arrêt TL est conservé et devient la quinquette du quartier. Un espace de terrasse borde le parc animé par les activités se trouvant en rez-de-chaussée.

Tunnel paradise répond aux enjeux de la ville de demain et crée une réelle identité de quartier.



## G. LA FRAICHEUR SOUTERRAINE DE LA RIPONNE

Au-delà du droit de superficie octroyé jusqu'en 2029, le parking de la Riponne sera transformé en parc aquatique souterrain. Les températures fraîches garanties par la structure souterraine permettront d'offrir aux habitants un espace de détente à l'abri des températures caniculaires.

Parallèlement, le dernier niveau du sous-sol sera utilisé comme réservoir d'eau. Celui-ci permettra de limiter le débit de surface lors des orages qui seront de plus en plus fréquents et de plus en plus violents. L'eau récupérée en souterrain sera utilisée pour l'arrosage de la place. Des brumisateurs permettront d'humidifier son revêtement et de limiter sa surchauffe.

La possibilité de développer de la pisciculture dans le souterrain sera étudiée.

L'accès au monde souterrain de la Riponne sera ouvert au public qui pourra venir y trouver un peu de fraîcheur dans une ville en surchauffe.



une problématique parallèle à celle de l'embellissement du réseau.

## C. L'IMPORTANCE DU PLEIN DANS LA DEFINITION DU VIDE

La place de la Riponne est une des pièces maîtresses de la constellation. Située en périphérie directe de l'hypercentre historique, elle est la seule à pouvoir accueillir autant de personnes et d'événements épisodiques. De par son emplacement et sa dimension, elle est la place principale et symbolique de la ville.

Ses atouts principaux sont sa situation



## H. NOTE DE BAS DE PAGE

Le réchauffement climatique va rapidement déteindre notre environnement. Il est urgent de prendre en compte ce paramètre dans notre réflexion sur l'environnement urbain et son adaptation à un écosystème déstabilisé.

## I. LEGENDES ET SOURCES

1. PLAN GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LAUSANNE
2. PLAN DE DÉTAIL DE LA PLACE DE LA RIPONNE
3. PLAN DE DÉTAIL DE LA PLACE DU TUNNEL
4. PLAN DE DÉTAIL DE LA PLACE DE LA GRENETTE
5. PLAN DE DÉTAIL DE LA PLACE DE LA LOUVE
6. PLAN DE DÉTAIL DE LA PLACE DE LA FOLLIOR
7. PLAN DE DÉTAIL DE LA PLACE DE LA RIVIERE
8. PLAN DE DÉTAIL DE LA PLACE DE LA MONTAGNE
9. PLAN DE DÉTAIL DE LA PLACE DE LA VILLE
10. PLAN DE DÉTAIL DE LA PLACE DE LA CROIX
11. PLAN DE DÉTAIL DE LA PLACE DE LA GARE
12. PLAN DE DÉTAIL DE LA PLACE DE LA PLACE

© Ville de Lausanne, 2019



# 5ème prix

## LA PINCE | projet n° 14

Drita Aliu, Bassel Farra, Yosef Tedros et Nicolas Pham, Lausanne

Collaborateurs : Camera Picta, Paula Martínez



Ech. 1:500



**Failler**  
Le projet propose une réinjection de l'acheminement dans le cadre urbain à développer en place de la Riponne et du Tunnel dans un esprit public.

Déplacer la circulation automobile au Nord de la place du Tunnel afin d'ouvrir les possibilités pédestres et de recréer l'espace sur l'ensemble du périmètre. Il est proposé par ailleurs de limiter le trafic par le sud du Tunnel à la circulation des marchandises et réserver pour les usages de parking des véhicules à usage public. L'ensemble du périmètre est ainsi qualifié et rendu à la ville.

**Dépasser**  
L'effacement de l'obstacle urbain du centre-ville de Lausanne montre que l'espace de la place de la Riponne est finalement accessible à une série de possibilités d'usage public. Le projet propose de retrouver une échelle humaine dessinée par l'implantation d'éléments bâtis et de créer un espace public ouvert à tous les usages qui mette une série de programmes publics.

Un couvert pédestre étendu, le bâtiment de l'administration cantonale, borde le sud du Tunnel et ouvre sur la place de la Riponne en forme de L et réalise une séquence d'espaces urbains.

**Démarrer**  
- Démarquer de façon au sud qui forme désormais place close le grand couvert un espace arboré destiné à accueillir le marché de base avec mobilisation ponctuelle, les cycles devant l'ancien Arsenal et l'espace dans sa dimension la place historique qui vaudrait avoir la dimension de la Gare et constituer la première séquence d'espace public.

Le long de la rue du Tunnel et couvert abrités de leur forme d'une succession de volumes complémentaires adaptés au type d'usage et à leur caractère social en lien direct avec la vie de la place.

Devant le Palais de Riponne, c'est la place de la Riponne redéfinissant, libérée de toute circulation possible et culturelle en tant que place d'expression pouvant accueillir le marché aux puces ou un marché local.

La place du Tunnel s'agit quant à elle d'une transformation majeure avec la suppression de la circulation à l'ouest et l'ajout d'un espace public urbain principal. L'édifice historique se positionne comme pivot et retrouve une valeur d'usage. Il est transformé en cela avec un prolongement extérieur en terrasse et édifice des infrastructures liées qui peut d'enfants, skate park, vélo station en donnant le lien de la vie urbaine contemporaine qui évolue.

Les passages à travers le site du bâtiment de l'administration cantonale, ainsi que toutes les activités et commerces possibles sont maintenus et renforcés. Seul Riponne Tunnel est délaissé au profit de la rue, considérée ainsi encore plus la vie urbaine locale déjà bien présente et appréciée au quotidien.

**Arriver**  
L'animation urbaine est tributaire des fonctions qui activent les abords des espaces publics. Une variété de programmes est prévue dans les différents secteurs des espaces publics visés et ce pour une variété d'ambiances qui satisfont les attentes des citoyens et apporte une valeur ajoutée qualitative à l'ensemble.

Avec la place de la Riponne comme un programme historique de marché (bénévoles, marché aux puces, la zone commerciale qui est généralement placée de grande flexibilité commerciale, facultative de diverses manifestations saisonnières. Quant à l'ouest de la place, elle offre de nouvelles surfaces commerciales, animations de proximité qui renouent l'animation pédestre de la rue.

La rue du Tunnel gagne des surfaces d'activités diverses, administratives ou commerciales sur son côté Est. La place du Tunnel, quant à elle, voit disparaître la zone de stationnement de programmes plus en lien avec la vie urbaine et le loisir. Au sud on déplace le Pôle Vélo, un grand espace public, répondant aux besoins des citoyens et marquant de nouvelles modalités de circulation et un grand abriant.

Le nord de la place s'agit des programmes locaux, récréatifs et polyvalents, tels que terrasses de café, places de jeux, fitness urbain, skate park, aires d'activités qui prennent acte de l'édifice historique.

**Mettre en place**  
L'ensemble des aménagements proposés répondent aux critères de durabilité urbaine : la place de marché « Anjali » et la place du Tunnel sont généralement arborées. Les activités urbaines prennent place sous une couverture végétale afin de contribuer à réduire les îlots de chaleur. Les surfaces au sol sont perméables et végétalisées. L'insertion de la place de la Riponne sur l'ensemble de son espace offre, supports et équipements flexibles. Son sol est partiellement naturel sans la contrainte des pavés de ciment qui créent des espaces publics dans le centre historique. Ils accueillent en son centre une terrasse à bord de pilotis. Enfin, toujours, une attention particulière est portée sur la présence de la Couve sud-africaine.



POTAGER URBAIN



SPORT URBAIN



ESPLANADE DU TUNNEL



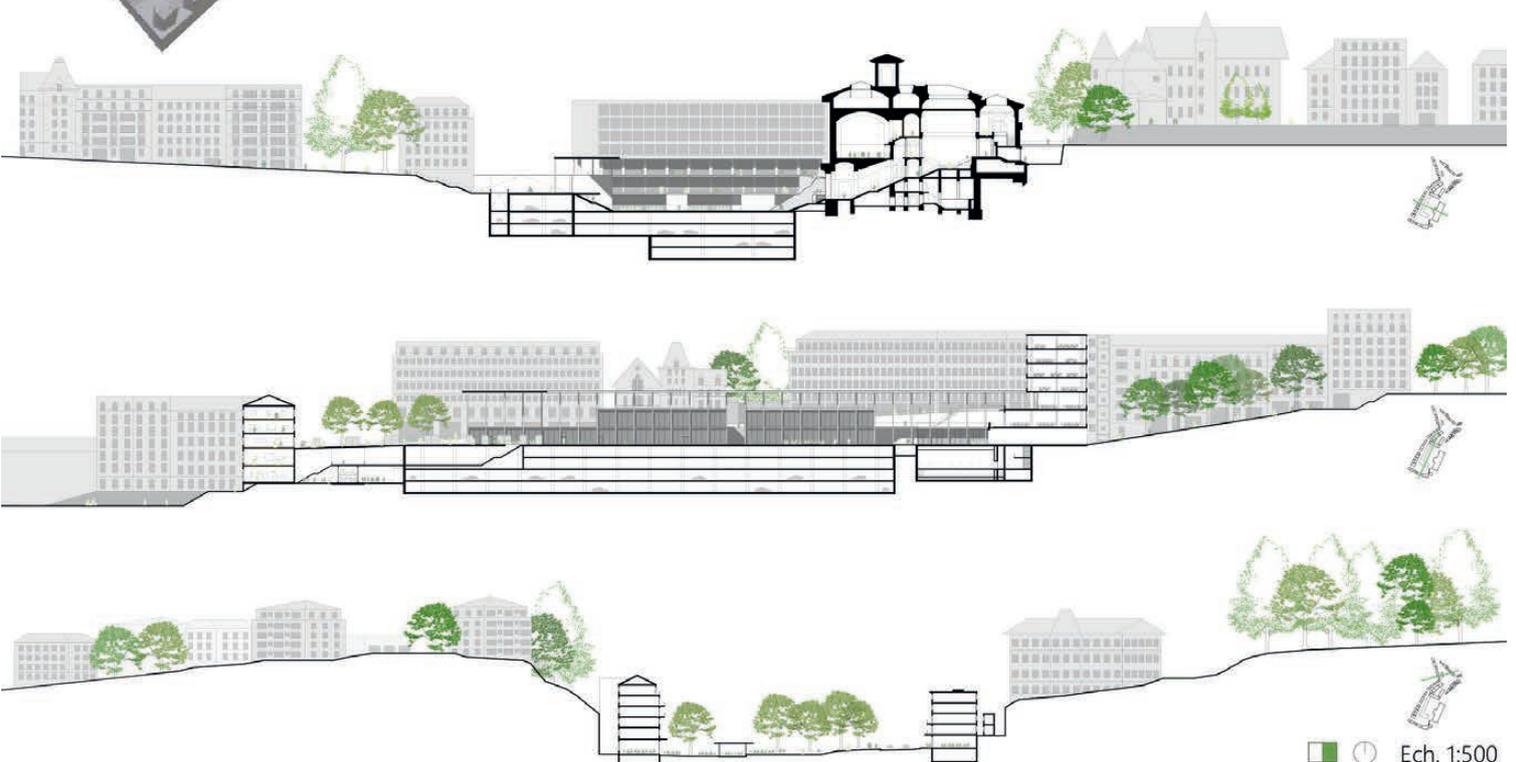
PLACE DE LA RIPONNE - USAGE POLYVALENT



MARCHÉ COUVERT



MARCHÉ



Ech. 1:500

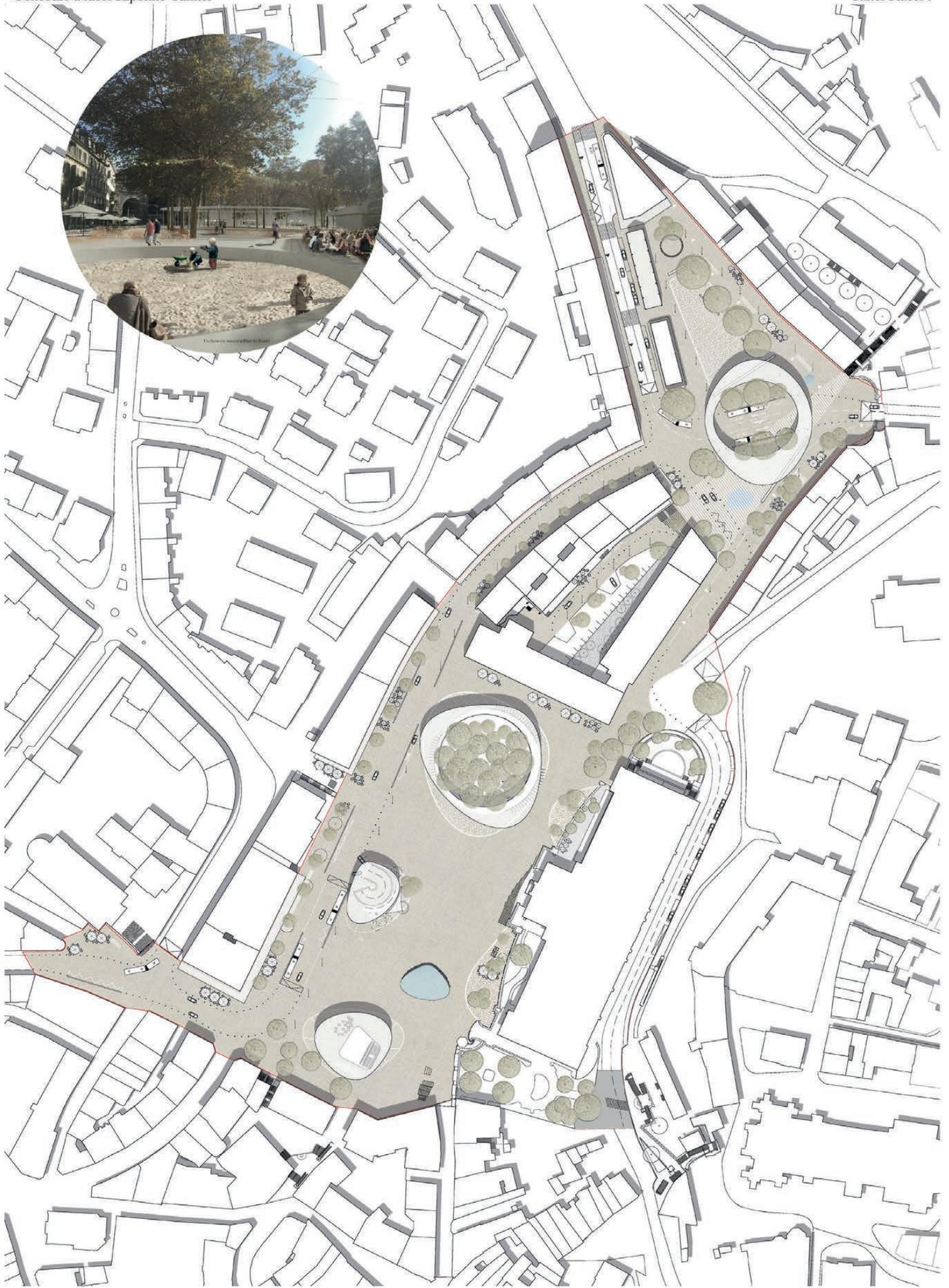


# 6ème prix

Faites Places! | projet n° 24

xy-ar.ch - Fumeaux & Poncétý Architectes, Lausanne

Collaborateurs : Loïc Fumeaux et Amélie Poncétý



Plan d'attribution - 2018





# 7ème prix

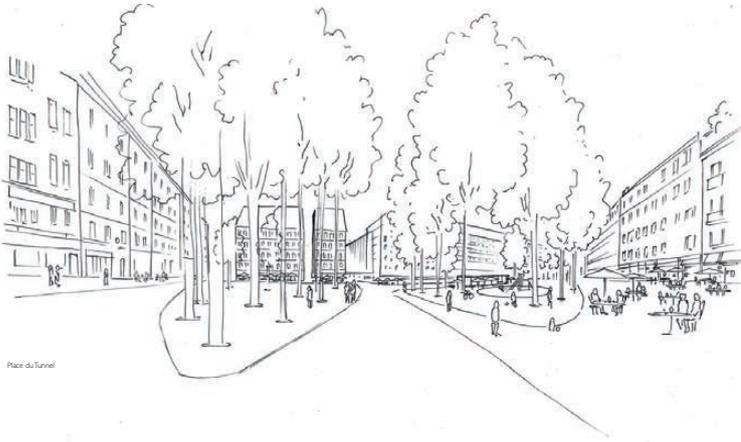
**RENÉE | projet n° 13**

Atelier Florent Prisse Sàrl, Lausanne

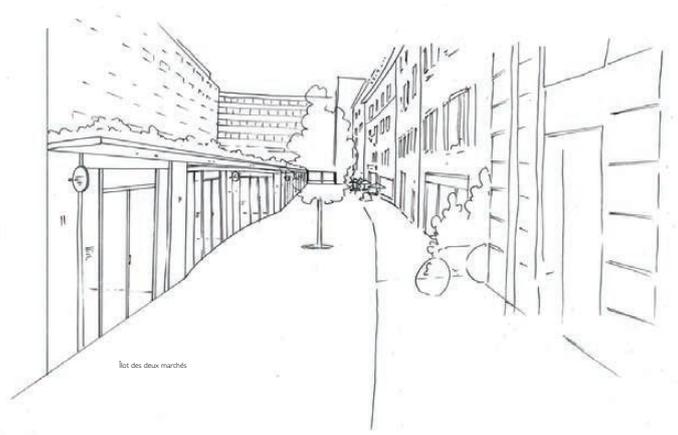
Bureaux associés : Nathalie Perrin et Ariel Curtelin



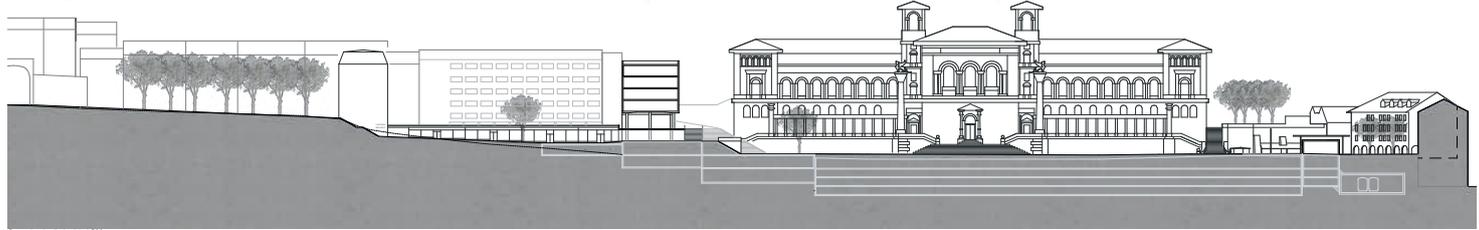
© Ech. 1:500



Place du Tunnel



Rôt des deux marchés



Coupe longitudinale éch. 1:500

Depuis le fin de XIX<sup>ème</sup> siècle, les plans de la Riponne et du Tunnel ainsi que l'île qui les relie ont été le théâtre d'interventions architecturales et urbanistiques successives et souvent contradictoires. Il s'agit d'un territoire particulièrement diversifié en termes de densité, de hauteur des bâtiments, de typologie architecturale et de qualité patrimoniale. Ce contexte est à la fois un défi et une opportunité pour concevoir un projet d'aménagement qui respecte l'histoire et le caractère du lieu tout en offrant de nouvelles perspectives d'usage et de mobilité.

Le projet propose de résoudre les multiples enjeux par une intervention équilibrée entre le respect de l'existant et la création d'un nouveau cadre de vie. L'objectif est de créer un espace public de qualité, ouvert à tous, qui favorise la mixité sociale et professionnelle, et qui contribue à la revitalisation du quartier.

**Qualification de la place de la Riponne, d'un front bâti à l'ouest et d'un front bâti à l'est.** Cette intervention se traduit par la construction d'un bâtiment à usage mixte (habitat, bureaux, commerces) qui crée un nouveau front bâti et contribue à la qualification de la place. Ce bâtiment sera construit en plusieurs phases, ce qui permettra d'adapter l'offre de logements et de bureaux aux besoins du quartier.

En accord avec les études de mobilité, l'objectif est de créer une zone de rencontre limitée à 20 km/h. L'accès au parking de la Riponne se fait en cas de besoin à l'ouest de la rue de la Riponne à l'ouest de la place de la Riponne.

Une fontaine d'inspiration locale, en pierre et en fonte, sera installée sur la place de la Riponne. Cette fontaine sera conçue par un artiste local et contribuera à la qualification de la place.

L'espèce de la place est clarifiée par la suppression des nombreux bâtiments disparates et la construction d'un grand couvert qui rassemble les accès au parking et au réseau de bus. L'offre de commerces de proximité est renforcée par la création d'un espace public de qualité. Ce couvert rassemble également la qualité de la place qui se situe à l'Époque Art déco.

**Aménagement d'un pignon vert sur la place du Tunnel** est rendu possible par la construction d'un bâtiment à usage mixte (habitat, bureaux, commerces) qui crée un nouveau front bâti et contribue à la qualification de la place. Ce bâtiment sera construit en plusieurs phases, ce qui permettra d'adapter l'offre de logements et de bureaux aux besoins du quartier.

Certains niveaux sont ainsi supprimés et remplacés par des espaces publics. Les arbres sont plantés dans des alignements et sont conçus en zones de rencontre limitée à 20 km/h.

Le réaménagement des espaces publics est réalisé au sein d'un espace public de qualité. Ce réaménagement est réalisé en plusieurs phases, ce qui permettra d'adapter l'offre de logements et de bureaux aux besoins du quartier.

**La réhabilitation de l'île des Deux Marchés** par la construction d'un bâtiment à usage mixte (habitat, bureaux, commerces) qui crée un nouveau front bâti et contribue à la qualification de la place. Ce bâtiment sera construit en plusieurs phases, ce qui permettra d'adapter l'offre de logements et de bureaux aux besoins du quartier.

Cette intervention contribue à la qualification de la place. Ce bâtiment sera construit en plusieurs phases, ce qui permettra d'adapter l'offre de logements et de bureaux aux besoins du quartier.



Photographie de la Riponne en 1860 (Musée d'Art et d'Archéologie de la Ville de Lausanne)



Photographie de la Riponne en 1900 (Musée d'Art et d'Archéologie de la Ville de Lausanne)



Photographie de la Riponne en 1950 (Musée d'Art et d'Archéologie de la Ville de Lausanne)



Photographie de la Riponne en 2000 (Musée d'Art et d'Archéologie de la Ville de Lausanne)

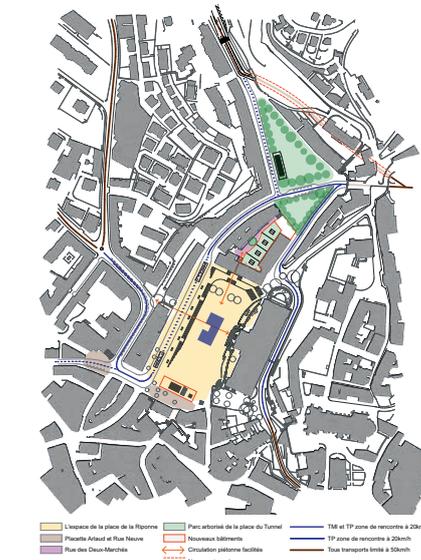
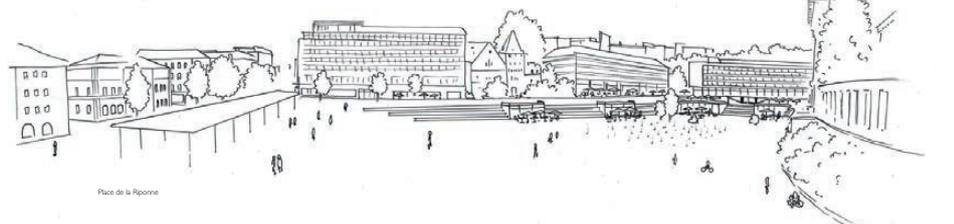
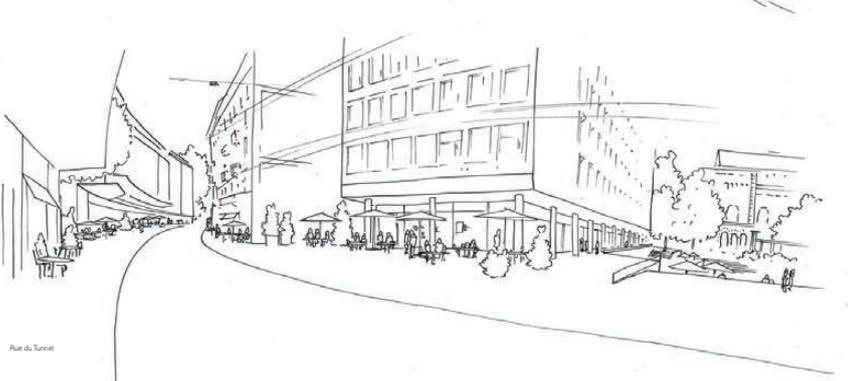


Schéma du projet

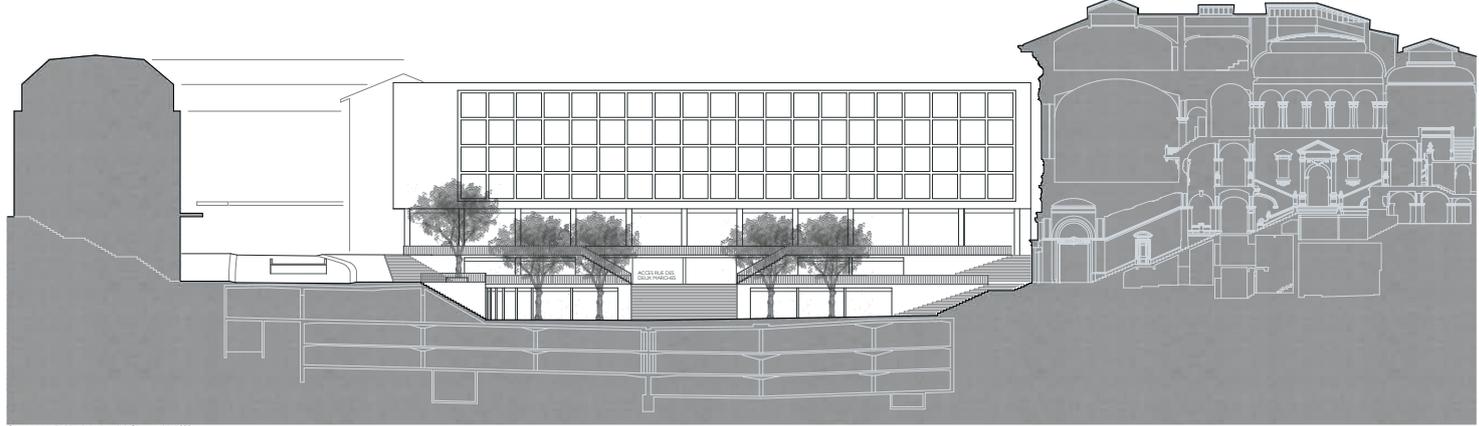
- Nouveaux bâtiments
- Parc arboré de la place du Tunnel
- TP et TP zone de rencontre à 20km/h
- Place Art déco et Rue Neve
- Nouveaux bâtiments
- TP zone de rencontre à 20km/h
- Rue des Deux-Marchés
- Circulation piétons facilitée
- TP transports liés à 50km/h
- Nouveaux bâtiments
- Nouveaux bâtiments



Place de la Riponne



Rue du Tunnel



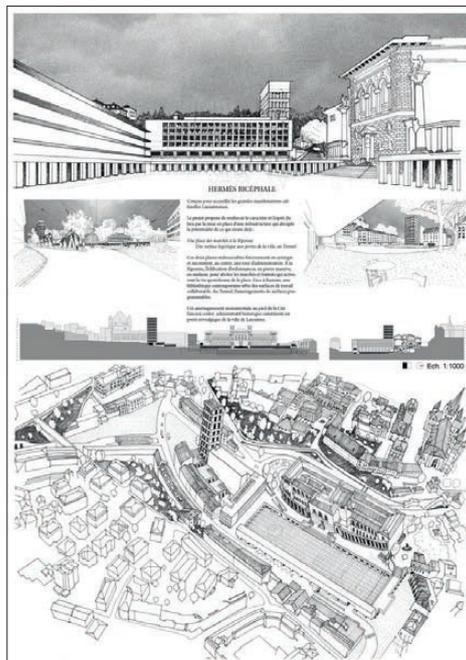
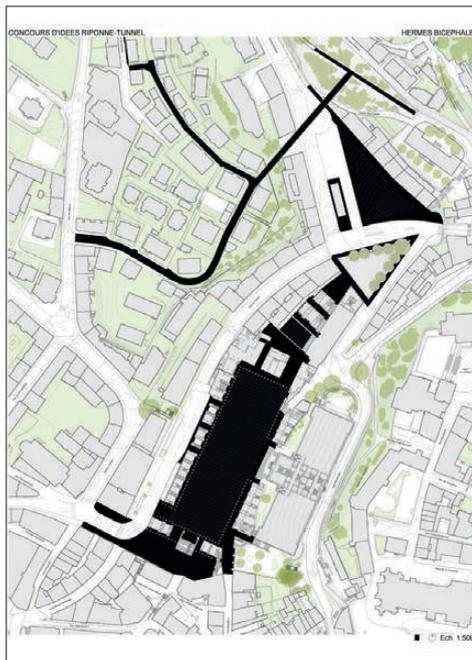
Coupe perpendiculaire de la place de la Riponne, éch. 1:200





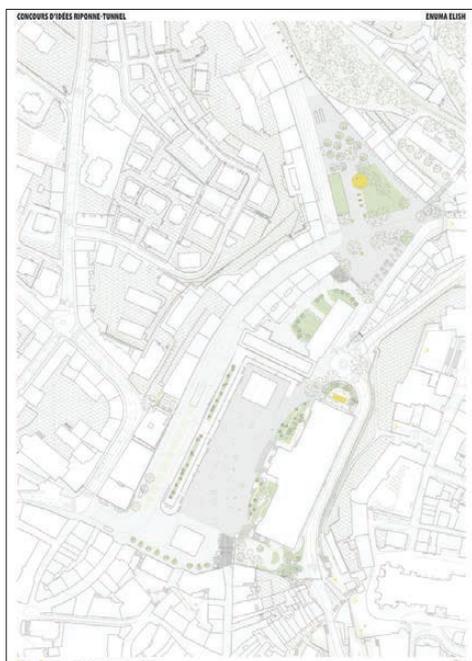
## Projets non retenus au 2ème tour de sélection

## HERMÈS BICEPHALE | projet n° 2



Grégoire Fleuri Guex-Crosier, Lausanne  
Bureaux associés : DOM architectes associés Sàrl

## ENUMA ELISH | projet n°7



Nadine Berthier, Félix Chase et Kerria Grize, Lausanne

## LE BLEU, LE GRIS, LE VERT | projet n° 8



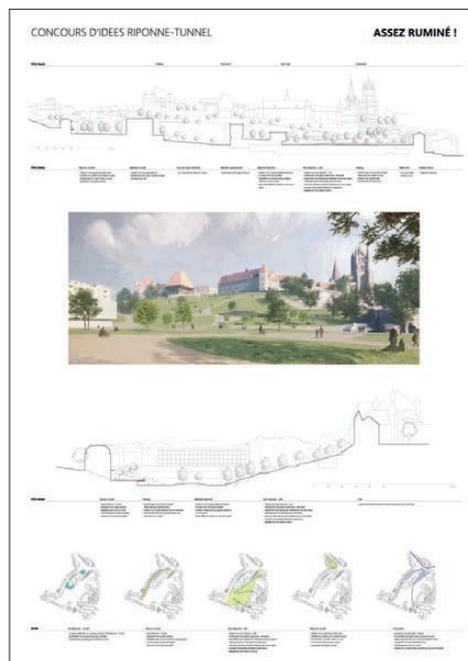
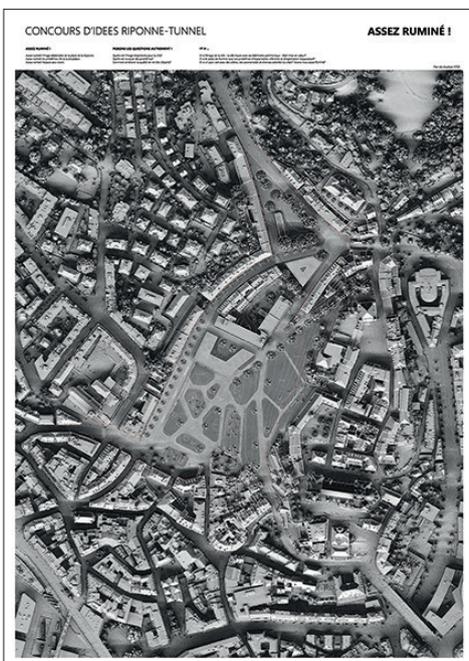
EVE, Pully

Marjorie Angehrn, Pauline Dellacherie, Alicia Escolar Rinquet et Emma-Julia Fuller

Bureaux associés : Emch & Berger SA

Collaborateurs : Marjorie Angehrn, Pauline Dellacherie, Alicia Escolar Rinquet, Emma-Julia Fuller et Guillaume Privat

## ASSEZ RUMINÉ! | projet n°9



compago sàrl, Lausanne

Collaborateurs : Sara Gerber et Ivo Stotz

Consultants : Daphnis Lalot, pixyform.ch



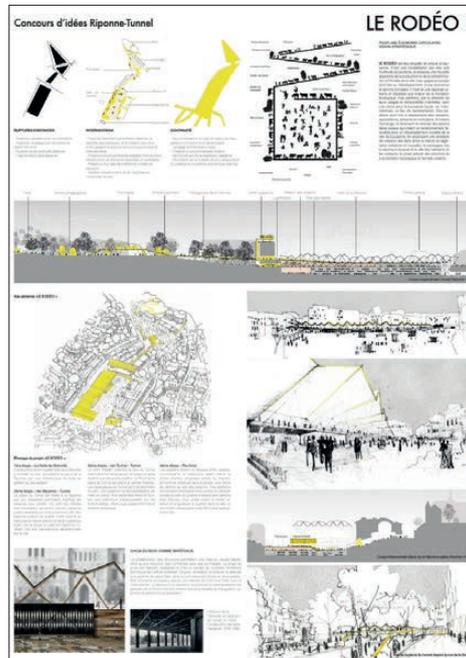
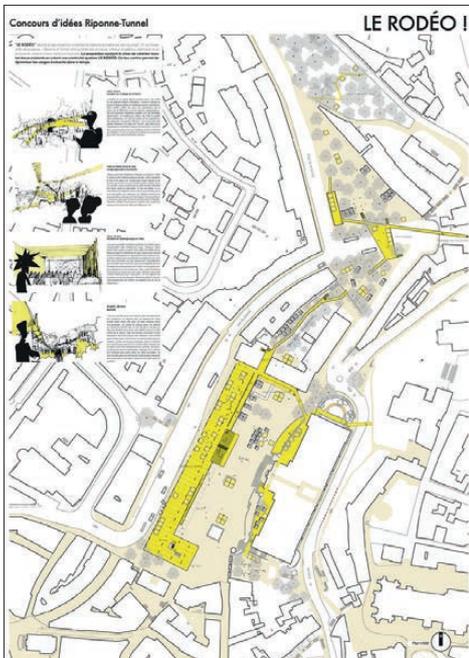
## CASCADES | projet n°16



Collectif Émergence, Lausanne  
Geoffroy Jutzeler

Collaborateurs : Lyoyd Broda, Gabriela Jeanrenaud, Marine Villaret,  
Mathias Valceschini et Marin Thaller

## LE RODÉO! | projet n°19



Nicolas Waechter, Carouge

Collaborateurs : Lias Boulé, Alexandre Sokolov et Charlotte Schusslé

## AUX ARBRES, CITOYENS! | projet n°25



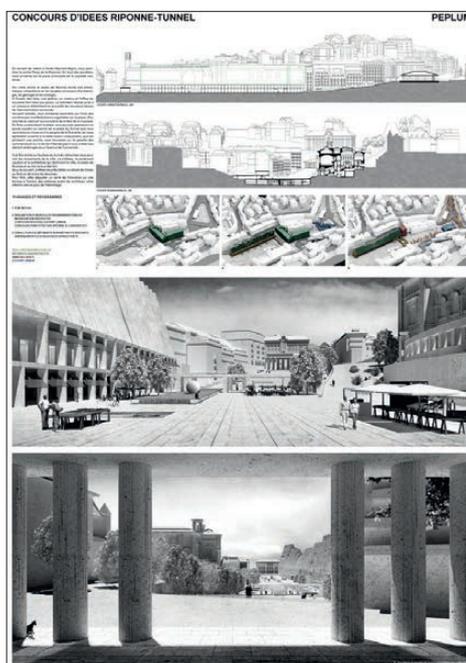
INFORMEL ARCHITECTES, Lausanne

Miguel Pereiro

Collaborateurs : Nitya Zysset, Agnès Bitter, Sacha Favre, Dan Troyon et Marco de la Ganadara

Consultants : Dominique Bourg

## PEPLUM | projet n°27



Henrioud-Breitling architectes Sàrl, Renens

Collaborateurs : Lawrence Breitling et Grégoire Henrioud



GEA Vallotton et Channard SA, Lausanne

Thierry Chanard

Bureaux associés : CSD Ingénieurs SA à Lausanne

Collaborateurs : Florence Rey, Giuseppe Brigandi, Sébastien Nendaz et Luc Tomasetti

## Projets non retenus au 1er tour de sélection



## LA RÉCOLTE | projet n°3

Les Carnets Verts Sàrl, Le Cerneux-Péquignot

Xavier Drezet

Collaborateurs : Martin Cornil



## DEUX POUR UNE | projet n°5

ARAS, Begnins

Flore Stuby

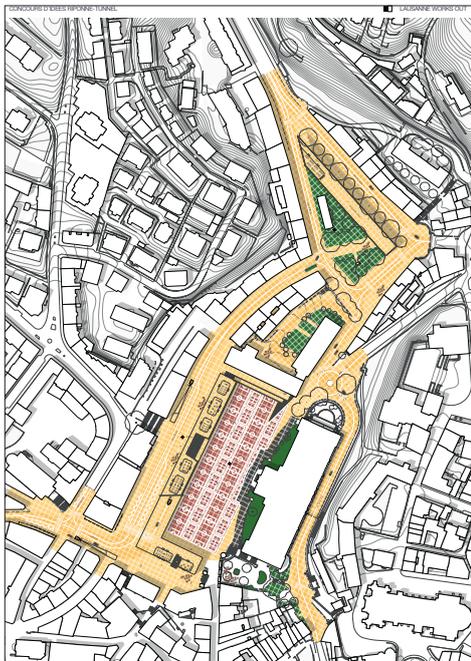


## LOUVE RÊVE DE VERT 612040 | projet n°6

AR 17, Lausanne

Emmanuel Guy Collomb

Consultants : Aedificia SA, Francis Neiryck



## LAUSANNE WORKS OUT | projet n°10

studio SML, Lausanne

Collaborateurs : Sara Cavicchioli, Max Collomb,

Luciana Diaz et Basile Sordet



## BACK TO THE FUTURE | projet n°11

GLOCKI ARCHITECTE, La Tour-de-Peilz

Collaborateurs : Ryszard Glocki

Consultants : Lucien Favre

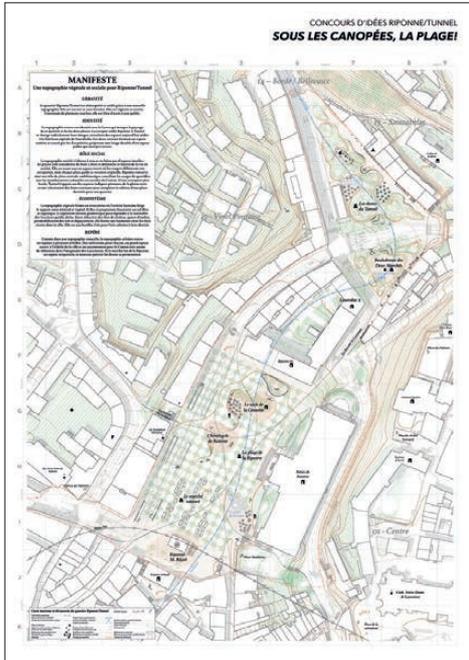


## LE SUBSTRAT | projet n°12

Lucile Ado architecte urbaniste, Zurich

Bureaux associés : OFFICE SHOPHOUSE

Collaborateurs : Natalia Vera Vigeray, Patai Martin  
et Jesepe Ganiga Torres



## SOUS LES CANOPÉES, LA PLAGE! | projet n°16

CCHE Lausanne SA, Lausanne

Franziska Lakomski et Marc Paolo Cennini

Collaborateurs : Alexandre Marchand et Quentin Menu



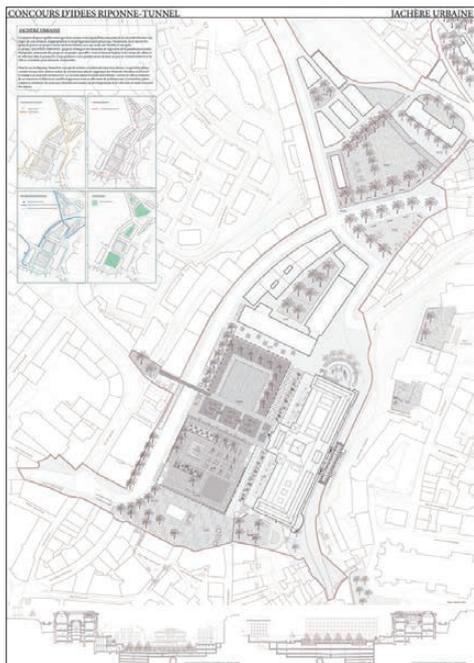
## A.L.I.C.E. | projet n°17

ARRABAL sàrl ARCHITECTES + ARCHITECTES  
PAYSAGISTES, Genève

Bureaux associés : Pascal Heyraud sàrl Arch. Paysagiste,  
Cléa Petitpierre Archirctecte, Violaine Prévost Architecte

Collaborateurs : Raphaël Bach et Federico González Leone

Consultants : Team + mobilité SA, Pedro de Aragao



## JACHÈRE URBAINE | projet n°18

ellipsearchitecture, Lausanne

Yannick Claessens

Collaborateurs : Mattia Pretolani, Yannick Claessens,  
Camille Fauvel et Christophe Pittet



## AU PIED DE LA CITÉ | projet n°20

Frei Rezakhanlou SA architectes EPFL-SIA-FAS, Lausanne

Collaborateurs : Eric Frei, Kaveh Rezakhanlou,  
Timothé Deschamps, Joao Deus Perreira,  
Lume Jashari et Samuel Barbey



## A\_Gora | projet n°21

Nicolas Bart, Le Mont-sur-Lausanne



## Promenade Riponne-Tunnel | projet n°22

BALTIQUE, Lausanne

Bureaux associés : Antoine Barjon Architecte

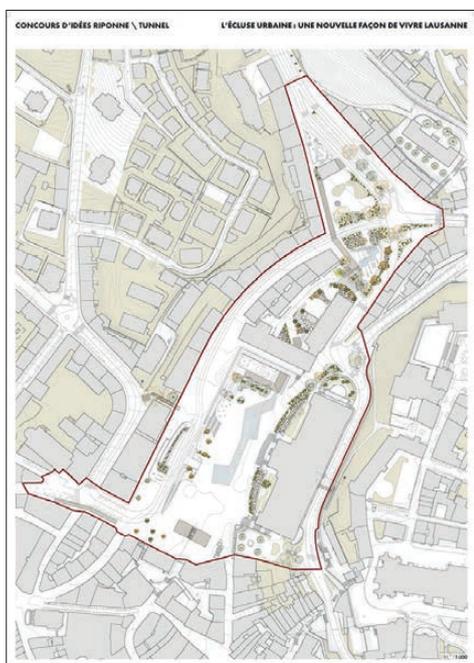
Collaborateurs : Camille Tréchet-Jasnault,  
David Palussière et Antoine Barjon



## ENSEMBLE: LA CHAIR ET LA PIERRE | projet n°23

Mafalda Sacadura Botte, Lausanne

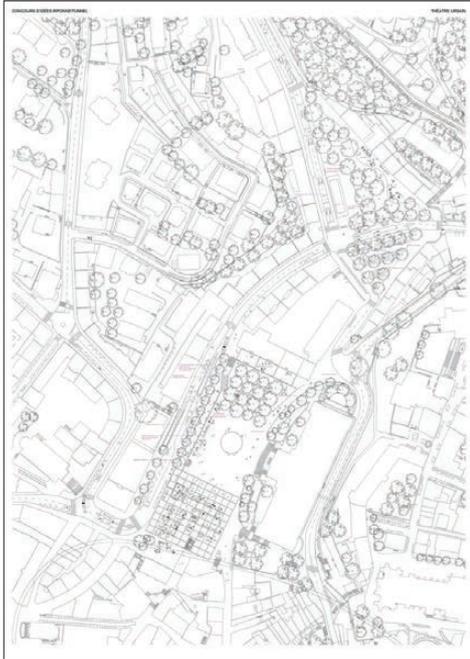
Bureaux associés : Lucía Bentué Gómez (E)



## L'ÉCLUSE URBAINE: UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE LAUSANNE | projet n°26

Camille Wetzel, Meyrin

Collaborateurs : Julien Boesiger et Sebastián Suárez Valenzuela



## THÉÂTRE URBAIN | projet n°16

Comte / Meuwly, Arch. ETH SIA, Zurich

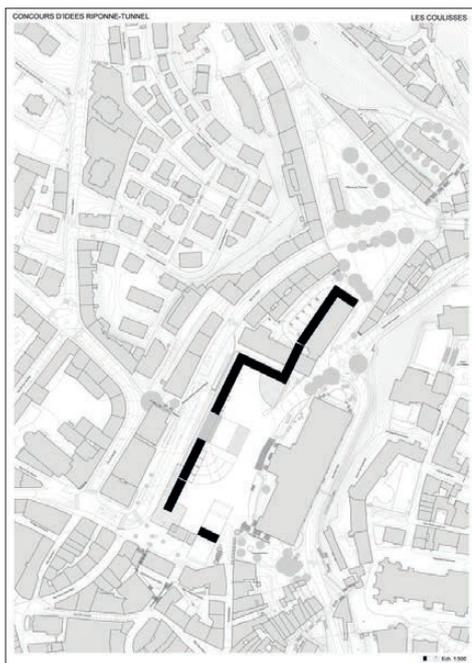
Bureaux associés : USUS Landschaftsarchitektur  
à Zurich, Raum 404 à Zurich

Collaborateurs : Adrien Comte, Adrien Meuwly,  
Johannes Heine, Ana Olalquiaga et Oscar Buson



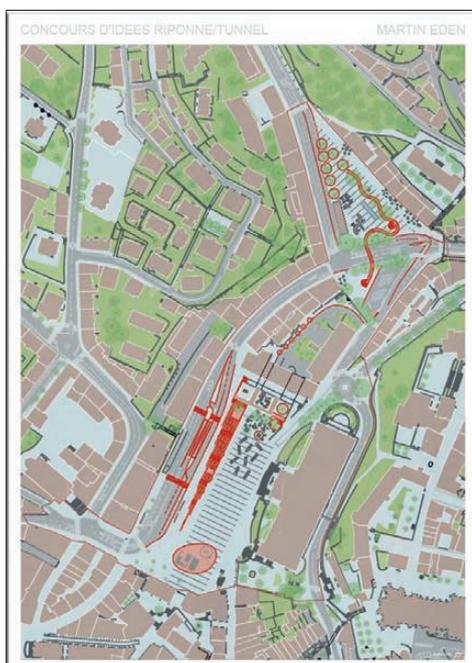
## DÉCOUVRIR, ÉCHANGER, S'AMUSER | projet n°31

Nicolas Moser, La Chaux-de-Fonds



## LES COULISSES | projet n°33

Bastian Marzoli et Claire Logoz, Lausanne



## MARTIN EDEN | projet n°34

Charlotte Roche-Meredith, Pully  
Collaborateurs : Timothé Beuret